

**UTILISATION TERRAIN MOTO CROSS LA FOUILLOUSE POUR L'ANNEE 2008**  
**CONDITIONS**

✓ **TARIFS**

- 50€ le stage pour 1 week end (2 jours) par pilote non licencié du Moto Club (Attention un adhérent n'est pas un licencié)
- 10€ le stage pour 1 week end (2 jours) par pilote licencié du Moto Club
- Pour ½ journée de stage (mercredi matin, samedi matin ou dimanche matin), gratuit pour les licenciés du Moto Club et 10€ pour les non licenciés.
- Le règlement sera effectué par l'organisateur du stage soit un seul chèque et non par les pilotes eux-mêmes.

*Exemple pour 10 pilotes stagiaires :*

5 licenciés du Club : 5 x 10€ = 50€  
5 non licenciés : 5 x 50€ = 250€ } soit 300€ . 1 seul chèque de 300€ au nom du Moto Club

✓ **AUTORISATIONS**

- Toute demande se fera par mail un mois avant la date
- La liste des pilotes devra être communiquée la veille du stage par mail
- Le règlement devra être effectué la semaine après le stage au plus tard.

✓ **REGLEMENTATION**

- Le jour du stage, aucun pilote, autres que les stagiaires, ne pourra rouler sur le terrain
- Tous les pilotes stagiaires sont sous la responsabilité de l'organisateur du stage.
- En aucun cas, le MCF ne peut être tenu pour responsable de tous incidents ou accidents survenus au cours du stage.
- Les pilotes effectuant le stage doivent être titulaires, obligatoirement, d'une licence FFM.
- 4 stages les week end uniquement (soit 1 stage par trimestre).
- Tout stage pourra être annulé en cas de mauvaise météo.

**Le Président**  
**P. FALCONNIER**